

Bagnolet, le 17 février 2017

Luc Farré – Secrétaire Général UNSA Fonction publique 21 Rue Jules Ferry 93177 Bagnolet © 01.48.18.88.29 Madame la Ministre Ministère de la Fonction Publique 80 rue de Lille 75700 Paris

N Réf: LF/SM/17/02/2017- C09

Objet: Protocole PPCR filière sociale.

Madame la Ministre,

Dans le cadre des travaux PPCR sur la filière sociale, au nom de l'UNSA Fonction Publique, je vous soumets la demande suivante :

Le calendrier de mise en œuvre de la première étape du passage en catégorie A des agents de la filière sociale pourrait être avancé. L'UNSA Fonction Publique déposera des amendements en ce sens et proposera la date du 1<sup>er</sup> février 2018 au lieu du 1<sup>er</sup> juillet 2018, afin de permettre ce passage le plus tôt possible. Il s'agit de montrer l'importance qui est accordée aux agents concernés.

L'UNSA Fonction Publique acte positivement le processus engagé sur la filière sociale dans le cadre du protocole PPCR.

Cependant l'UNSA Fonction Publique sera extrêmement attentive à la transposition dans la fonction publique hospitalière du dispositif présenté.

Par avance je vous remercie de la prise en compte de notre demande.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Luc Farré Secrétaire général

THE STATE OF THE S

